

L'Anse-Saint-Jean, le 12 janvier 2015.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

\_\_\_\_\_ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents :           Monsieur Anicet Gagné  
                                  Monsieur Yvan Coté  
                                  Monsieur Victor Boudreault  
                                  Monsieur Éric Thibeault

Sont absents :            Madame Nathalie Tremblay  
                                  Monsieur Graham Park

001-2015

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée Coté, appuyé.

002-2015

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
  - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2014
  - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
  - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de décembre 2014
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
  - 6.1 SADC - Invitation conférence de M. Michel Landry le 21 janvier
  - 6.2 Invitation au Bal du Commandant de la 3e Escadre et de la base de Bagotville
- 7. ADMINISTRATION**
  - 7.1 Réduction de vitesse boulevard Grande-Baie Sud
  - 7.2 Renouvellement de l'adhésion 2015 - Fédération canadiennes des municipalités
  - 7.3 Renouvellement de l'entente de services aux sinistrés avec la Croix Rouge
  - 7.4 Démission de la conseillère Mme Nathalie Tremblay
  - 7.5 Adoption du projet de règlement 15-304 concernant le remboursement des frais de déplacement des élus et employés municipaux
  - 7.6 Engagement du Directeur des travaux publics et inspecteur municipal
  - 7.7 Programme d'aide financière municipale 2015 pour les organisations partenaires de la municipalité
  - 7.8 Rapport financier Décembre 2014
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
  - 8.1 Mandat pour l'optimisation du système de chauffage au centre communautaire "La petite école"
- 9. URBANISME**

- 9.1 Demande de stage en techniques d'aménagement et d'urbanisme
- 9.2 Demande de lotissement M. Claude Tremblay
- 9.3 Demande de lotissement M. Régis Dallaire
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Signature du protocole d'entente avec les Quatre saisons d'Édouard pour l'achat et l'utilisation d'un VTT
- 11.2 Mandat de gestion pour la télévision communautaire en 2015
- 11.3 Signature de la convention de gestion du camping municipal avec la Corporation du Camping de L'Anse
- 11.4 Prêt de livre à la Bibliothèque municipale en 2014
- 11.5 Autorisation de signature d'un contrat de vente à intervenir entre la municipalité de l'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de l'Anse-St-Jean pour la vente d'équipements servant à améliorer les opérations du Mont Édouard
- 11.6 Autorisation de signature d'un contrat d'une entente à intervenir entre la municipalité de l'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de l'Anse-St-Jean relativement à l'octroi d'une subvention annuelle de 64 000\$ pour les cinq prochaines années (2015 à 2019 inclusivement)
- 12. VARIA**
- 12.1 Dossier de Mme Christine Belley
- 12.2 Appel d'offre pour la vente de l'ancienne caserne
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

003-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 1<sup>er</sup> décembre 2014 soit accepté sans modification.

004-2015

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2014 soit accepté sans modification.

005-2015

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE DÉCEMBRE 2014

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de décembre 2014 au montant de 66 009.20\$ et des paiements directs au montant de 959.07\$, telle que déposées aux archives municipales sous la cote **207-120**.

006-2015

RENOUVELLEMENT DES PETITES CAISSES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le renouvellement de la petite caisse du bureau municipal du mois de décembre 2014 au montant de 0.00\$ et de 126.70\$ pour la petite caisse du bureau de poste.

007-2015

INVITATION AU BAL DU COMMANDANT DE LA 3E ESCADRE ET DE LA BASE DE BAGOTVILLE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter deux billets au coût de 100\$ chacun pour le Bal du Commandant qui aura lieu le 7 février prochain à la Base de Bagotville

008-2015

SADC- CONFÉRENCE DE M. MICHEL LANDRY LE 21 JANVIER

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser les membres du conseil municipal ainsi que le directeur général à assister à la conférence de M. Michel Landry le 21 janvier prochain et de défrayer les frais encourus pour cette activité

009-2015

RÉDUCTION DE VITESSE BOULEVARD GRANDE-BAIE SUD

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des conseils municipaux du Bas-Saguenay s'objecte au projet de réaménagement du boulevard de la Grande-Baie Sud et de la réduction de vitesse sur cette artère;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean est solidaire quant à la prise de position des autres municipalités du Bas-Saguenay dans ce dossier;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de se prononcer contre la demande d'appui pour les réaménagements et la réduction de la limite de vitesse sur le tronçon du boulevard de la Grande-Baie Sud identifié.

010-2015

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION 2015 - FÉDÉRATION CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités pour l'année 2015 au montant de 303.76\$

011-2015

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICES AUX SINISTRÉS AVEC LA CROIX ROUGE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une participation financière au montant de 183.75\$, d'accepter le renouvellement de l'entente avec la Croix Rouge et d'autoriser le maire et le directeur général à signer les documents nécessaires au renouvellement de cette entente.

012-2015

DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE MME NATHALIE TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE Madame Nathalie Tremblay a signifié par courrier le 4 décembre 2014 sa décision de démissionner du conseil municipal

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la lettre de démission de Madame Nathalie Tremblay au poste de conseillère municipale et de la remercier pour son temps et son implication au sein du conseil municipal au cours de la dernière année.

013-2015

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 15-304 CONCERNANT LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS ET EMPLOYÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion a été passé lors de l'assemblée du 3 novembre dernier

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-304 tel que déposé aux membres du conseil municipal.

014-2015

ENGAGEMENT DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET INSPECTEUR MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE la période de probation de six mois est échue et que l'évaluation du travail effectué par de Monsieur Jean-François Houde à titre de directeur des travaux publics et inspecteur municipal est positive;

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à

l'engagement de Jean-François Houde à titre Directeur des travaux publics et inspecteur municipal selon les conditions prévues au contrat de travail déposé aux archives sous la cote 189 et d'autoriser le maire à signer au nom de la municipalité ledit contrat.

015-2015

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE MUNICIPALE 2015 POUR LES ORGANISATIONS PARTENAIRES DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la répartition d'aide financière municipale 2015 telle que discutée et présentée au conseil municipal le 8 décembre dernier

RAPPORT FINANCIER DÉCEMBRE 2014

Le Secrétaire-trésorier fait la lecture du rapport financier du mois de Décembre 2014.

016-2015

MANDAT POUR L'OPTIMISATION DU SYSTÈME DE CHAUFFAGE AU CENTRE COMMUNAUTAIRE "LA PETITE ÉCOLE"

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Morin ÉnerTech Inc. concernant l'optimisation du système de chauffage au centre communautaire "La Petite école" et d'accorder le mandat à Morin ÉnerTech Inc. au coût de 11 943.00\$ plus taxes.

017-2015

DEMANDE DE STAGE EN TECHNIQUES D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de stage en techniques d'aménagement et d'urbanisme de Mlle Christina Tremblay du CEGEP de Jonquière et de nommer M. Jean-François Houde comme responsable de son stage.

018-2015

DEMANDE DE LOTISSEMENT M. CLAUDE TREMBLAY

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 89-108 et toute ses modifications.

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande d'accepter la demande.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a déjà appuyé le projet en sa totalité le 9 juillet 2007. Résolution #396-2007

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. Claude Tremblay situé dans le développement domiciliaire ' Les boisés de L'Anse'.

019-2015

DEMANDE DE LOTISSEMENT M. RÉGIS DALLAIRE

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement de lotissement 89-108 et toute ses modifications.

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande d'accepter la demande.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la demande de lotissement de M. Régis Dallaire qui consiste à créer 4 nouveaux terrains et au prolongement de la rue des Cimes.

020-2015

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

**Attendu que** le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

**Attendu que** ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

**Attendu qu'**en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

**Attendu que** ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

**Attendu que** ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

**Attendu que** la municipalité de L'Anse-Saint-Jean désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

**Attendu que** la municipalité de L'Anse-Saint-Jean prévoit la formation de cinq pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

**Attendu que** la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC du Fjord-du-Saguenay en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay.

021-2015

SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LES QUATRE SAISONS D'ÉDOUARD POUR L'ACHAT ET L'UTILISATION D'UN VTT

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire à signer au nom de la municipalité le protocole d'entente intervenu entre la municipalité et les Quatre saisons d'Édouard pour l'achat et l'utilisation d'un VTT pour l'entretien des sentiers de ski de fond au Mont Édouard

022-2015

MANDAT DE GESTION POUR LA TÉLÉVISION COMMUNAUTAIRE EN 2015

Il est proposé par Monsieur Anicet Gagné, appuyé par Monsieur Yvan Coté et résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat pour la gestion de la télévision communautaire pour l'année 2015 à À L'Aise Média au coût mensuel de 350.00 \$ plus taxes pour les services de gestions tel que décrit dans l'offre de service No 140SJ

023-2015

SIGNATURE DE LA CONVENTION DE GESTION DU CAMPING MUNICIPAL AVEC LA CORPORATION DU CAMPING DE L'ANSE

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire et le directeur général à signer au nom de la municipalité la convention de gestion 2015 avec la Corporation du camping de L'Anse.

## PRÊT DE LIVRE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE EN 2014

Au cours de l'année 2014 il y a eu plus de 5038 prêts à la bibliothèque municipale et ce grâce au travail du comité de la bibliothèque et de sa responsable Madame Germaine Boudreault. Le conseil municipal tient à féliciter la responsable et son comité pour l'excellent travail effectué qui permet d'offrir un service de qualité à la population de l'Anse-Saint-Jean.

024-2015

### AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN CONTRAT DE VENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-ST-JEAN POUR LA VENTE D'ÉQUIPEMENTS SERVANT À AMÉLIORER LES OPÉRATIONS DU MONT ÉDOUARD

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire de la Station de ski du Mont-Édouard.

ATTENDU QUE le 6 décembre 2006, la municipalité a confié à la Société de développement de L'Anse-St-Jean la gestion de la station de ski propriété de la municipalité.

ATTENDU QU'EN 2014, la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean a acquis, pour une somme de 320 000 \$, plus taxes en vigueur, des équipements pour améliorer le système d'enneigement du Mont-Édouard ci-après énumérés, soit :

- Pompe flowserve model 10 EJH/13, 600 USGPM, NO. de série: 1412M9008091-1;
- Moteur 500 HP, vertical solid chast high thrust, WPI, BD 24.5", AJ=14.75", NO. de série : V1220141608, 001 R0001;
- Module 120 V ajustable débit manuel 2010, NO. de série: 4567-4568-4569-4570-4571-4572;
- Enneigreur, NO. de série : 3233 et 3273;
- Tuyau 4.500X.250 hydro testé à 4900 livres de pression;
- Gate valve 2" (800 PSI);
- Valve papillon bray 6" (CL300 engrenage);
- Valve papillon bray 6" (CL600 engrenage);
- Check valve 6" CL 600 type wafer;
- Valve papillon bray 4" avec cap gear manuel actuateur air;
- Valve papillon bray 4" CL300 engrenage;
- Filtre Y 8" CL125 STD MESH 1/8 de pouce;
- Ball valve 2" SST 1000 WOG;
- Tuyau 4.500X.250 hydro testé à 4900 lbs de pression;
- Tuyau 8.625X.352 hydro testé à 3600 lbs de pression;
- Check valve 6" CL600 type wafer.

ATTENDU QUE la municipalité désire vendre lesdits équipements énumérés ci-haut à la Société de développement de L'Anse-St-Jean pour la somme de 320 000 \$, plus les taxes de vente en vigueur.

ATTENDU QUE le produit net de cette vente au montant de 320 000 \$ reçu par la municipalité sera inclus au surplus réservé de celle-ci et approprié sur 20 ans dans la même proportion que les versements en capital de l'emprunt décrété au Règlement 14-301 de la municipalité finançant l'acquisition par cette dernière desdits équipements.

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean s'apprête à signer un contrat de vente desdits équipements à la Société de développement de L'Anse-St-Jean au même prix que celui payé, payable en cinq ans, sans intérêt et sans hypothèque mobilière.

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean doit autoriser le maire, M. Lucien Martel, et M. Daniel Corbeil, directeur-général et secrétaire-trésorier, à signer le contrat de vente à intervenir entre la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de L'Anse-St-Jean.

À CES CAUSES,

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, M. Lucien Martel, et le directeur-général et secrétaire-trésorier, M. Daniel Corbeil, à signer le contrat de vente à la Société de développement de L'Anse-St-Jean des équipements énumérés ci-haut et servant à améliorer le système d'enneigement du Mont-Édouard pour une somme de 320 000 \$, aux conditions minimum prévues à la présente résolution.

025-2015

AUTORISATION DE SIGNATURE D'UNE ENTENTE À INTERVENIR ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE L'ANSE-SAINT-JEAN ET LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ANSE-ST-JEAN RELATIVEMENT À L'OCTROI D'UNE SUBVENTION ANNUELLE DE 64 000\$ POUR LES CINQ PROCHAINES ANNÉES (2015 À 2019 INCLUSIVEMENT)

ATTENDU QUE la municipalité est propriétaire de la Station de ski du Mont-Édouard.

ATTENDU QUE le 6 décembre 2006 la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de L'Anse-St-Jean ont signé une entente de gestion dans laquelle la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean a confié la gestion du Mont-Édouard à la Société de développement de L'Anse-St-Jean.

ATTENDU QUE la Société de développement de L'Anse-St-Jean désire acquérir de la municipalité, pour la somme de 320 000 \$, plus taxes en vigueur, des équipements dans le cadre de son mandat de gestion du Mont-Édouard.

ATTENDU QUE la vente faite par la municipalité à la Société de développement de L'Anse-St-Jean est payable sur cinq ans, sans intérêt.

ATTENDU QUE l'article 8 de la Loi sur les compétences municipales (L.R.Q., c. C-47.1) autorise une municipalité locale à accorder une aide financière à une personne pour l'établissement et l'exploitation d'équipements et de lieux publics destinés à la pratique d'activités culturelles, récréatives ou communautaires.

ATTENDU QUE pour faciliter pour la Société de développement de L'Anse-St-Jean le paiement des équipements acquis de la municipalité, cette dernière accorde à la Société de développement de L'Anse-St-Jean une aide financière annuelle de 64 000 \$, plus taxes de vente en vigueur, pour cinq années consécutives à partir de l'année 2015.

ATTENDU QU'UNE entente à cet effet doit être signée entre la municipalité et la Société de développement de L'Anse-St-Jean.

ATTENDU QUE le conseil municipal de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean doit autoriser le maire, M. Lucien Martel, ainsi que le directeur-général et secrétaire-trésorier, M. Daniel Corbeil, à signer une telle entente.

À CES CAUSES

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le maire, M. Lucien Martel, et le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Daniel Corbeil, à signer une entente à intervenir entre la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean et la Société de développement de L'Anse-St-Jean pour le versement d'une aide financière annuelle de 64 000 \$, plus taxes en vigueur, par la municipalité à ladite société pour les cinq prochaines années (2015 à 2019 inclusivement). La signature de l'entente prévue à la présente résolution est conditionnelle à la vente par la municipalité à la Société de développement de L'Anse-St-Jean des équipements mentionnés à la résolution # 024-2015 adoptée le 12 janvier 2015, aux conditions prévues à cette résolution.

026-2015  
DOSSIER DE MME CHRISTINE BELLEY

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'inspecteur municipal à prendre les procédures nécessaires avec l'assistance de Me Saucier afin d'aviser par huissier Mme Belley du délais et des conditions pour la récupération de ses biens entreposés présentement par la municipalité.

027-2015  
APPEL D'OFFRE POUR LA VENTE D'UN IMMEUBLE APPARTENANT À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé, appuyé et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel d'offre publique pour la vente de l'ancienne caserne municipale et de fixer un montant minimum de 50 000\$ pour considérer les appels d'offre qui seront déposées.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Éric Thibeault

- L'achalandage au Mont Édouard pendant la période des fêtes
- Transport adapté / Service de transport du samedi

M. Lucien Martel

Projet d'éolienne sur le territoire de la MRC

PÉRIODE DE QUESTIONS

028-2015  
FERMETURE DE LA SÉANCE

Propose la fermeture de la séance à 20h05

---

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

---

Monsieur Lucien Martel, maire

*« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*